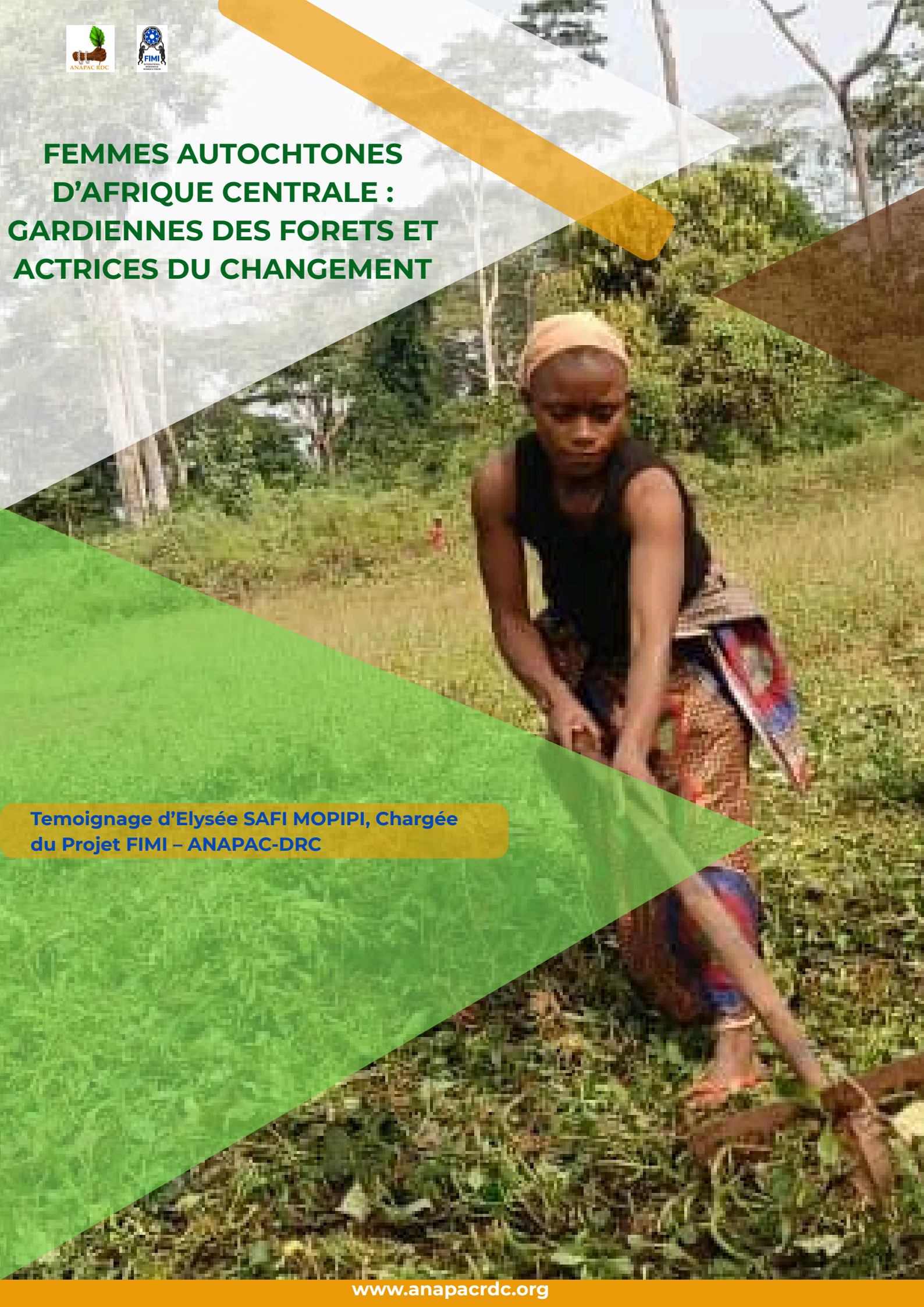
FEMMES AUTOCHTONES D'AFRIQUE CENTRALE : GARDIENNES DES FORETS ET ACTRICES DU CHANGEMENT



Temoignage d'Elysée SAFI MOPIPI, Chargée du Projet FIMI – ANAPAC-DRC

INTRODUCTION

En tant que chargée du projet FIMI-Fonds AYNI au sein de l'ANAPAC-RDC, j'ai eu l'honneur de travailler directement avec des femmes autochtones exceptionnelles Gardiennes silencieuses mais agissantes des forêts d'Afrique Centrale. Ce projet est né de leurs réalités, de leurs combats et de leurs espoirs. Il s'étend sur quatre pays : la République Démocratique du Congo, la République du Congo, le Gabon et la République Centrafricaine.

Notre conviction est simple et forte : le leadership des femmes autochtones est une clé essentielle pour la paix durable, la résilience climatique et la préservation de la biodiversité mondiale.
À travers ce témoignage, je partage nos résultats concrets, les défis que nous relevons et les perspectives de plaidoyer que nous portons ensemble pour un financement plus juste, une reconnaissance pleine et entière, et une place effective des femmes autochtones comme Actrices du changement.



Une stratégie multidimensionnelle : agir sur tous les fronts

Sur le terrain, j'ai constaté une vérité essentielle : le changement durable ne s'improvise pas. Il repose sur une approche intégrée, participative et ancrée localement.

Le projet FIMI s'articule autour de quatre axes stratégiques :

1. Diagnostic communautaire : Identifier les structures féminines locales et comprendre leurs dynamiques internes.
2. Renforcement des capacités : Former les femmes en leadership, gouvernance associative, gestion financière et entrepreneuriat.
3. Accompagnement juridique : Appuyer la légalisation des organisations de femmes autochtones pour leur permettre d'accéder directement aux financements.
4. Mise en réseau régionale : Créer un espace permanent de solidarité et de plaidoyer entre les dirigeantes autochtones du Bassin du Congo.

Résultats concrets : Quatre pays, une même dynamique

Voici ce que nous avons accompli ensemble, sur le terrain :

PAYS	ORGANISATIONS SOUTENUES	RESULTATS CLES
RDC	5 structures légalisées : AMEN,AFAP,FACID,DIPY,AFDPR /AFPEF	Accès direct aux financements, autonomie juridique (légalisation) et économique des femmes.
République du Congo	ACFAC	Formation en gouvernance et distribution de kits agricoles(besoins), améliorant la productivité et la sécurité alimentaire.
Gabon	NLEM MBO'O	Structuration de coopératives agricoles à Minvul a Esseng, diversification des revenus et reconnaissance sociale accrue. (Documents légaux)
République Centrafricaine	OPIAKA & NARRAL	Leadership féminin Bayaka a Bangatou renforcé, valorisation des produits laitiers à Boali et intégration économique rurale. (Documents légaux)

Ces résultats montrent une vérité puissante : l'autonomie financière et juridique transforme les vies et les territoires.

Femmes et écologie : un savoir qui sauve la planète



Sur le terrain, j'ai vu des scientifiques de la nature sans blouse blanche, mais avec un savoir ancestral irremplaçable. Les femmes autochtones connaissent les plantes, les semences, les cycles forestiers. Elles pratiquent une agriculture durable, contribuent à la séquestration du carbone et utilisent aujourd'hui des technologies mobiles pour le suivi communautaire des forêts. Elles sont au cœur de la conservation biculturelle et de la biodiversité de l'Afrique Centrale.

Le défi majeur : un financement climatique injuste



Malgré ce rôle essentiel, les peuples autochtones reçoivent moins de 1 % des financements climatiques mondiaux. Cette réalité, que je constate chaque jour sur le terrain, freine cruellement les initiatives locales.
C'est pourquoi nous portons un plaidoyer clair :

Localiser les financements pour que les ressources aillent directement aux organisations de base, sans intermédiaires coûteux. Efficacité, transparence, appropriation locale, trois bénéfices directs de cette approche.



Plaidoyer de Brazzaville (2023) Une feuille de route régionale lors du Forum des Femmes Autochtones d'Afrique Centrale à Brazzaville, nous avons défini ensemble des engagements ambitieux :

- Accès direct aux financements pour les organisations féminines autochtones
- Soutien à l'économie verte et aux activités respectueuses de la forêt
- Obtention de personnalités juridiques pour toutes les structures de base
- Participation active des femmes autochtones aux comités de pilotage des projets climatiques nationaux (REDD+, CAFI, DGM).

Ce plaidoyer s'inscrit pleinement dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal notamment la cible « 30x30 » (protéger 30 % des terres et océans d'ici 2030).

CONCLUSION



Le projet FIMI, porté par l'ANAPAC-RDC et ses partenaires régionaux, démontre une vérité que plus rien ne peut occulter :

« Le destin des forêts d'Afrique Centrale est indissociable de celui des femmes qui les habitent. »

En soutenant leur leadership, nous bâtissons ensemble un modèle de développement inclusif, durable et équitable pour toute la région, et pour le monde.




ATELIER DE PROMOTION ET
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
ORGANISATIONNELLES ET
D'AUTONOMISATION DES STRUCTURES
AUTOCHTONES PARTENAIRES LOCAUX DE
PROGRAMME AVSE /FNM EN
RÉPUBLIQUE DU CONGO


HOTEL DE VILLE

